

# TABLE DES MATIERES

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>p. 3</b>
<b>PREFACE</b>	<b>p. 5</b>
<b>PREMIERE PARTIE</b>	
<b>INTRODUCTION: LA PREVENTION ET LES LIMITES DE CE RAPPORT</b>	<b>p. 13</b>
1.1. Croissance continue de la production de déchets en Europe	p. 15
1.2. Un enjeu global	p. 15
1.2.1. La face cachée des déchets: les ressources naturelles	p. 15
1.2.2. L'impact des modes de vie et l'iniquité sociale	p. 16
1.3. Prévention: des actions à mener à différents stades	p. 17
<b>DEUXIEME PARTIE</b>	
<b>L'ACTION DE L'IBGE EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE</b>	<b>p. 19</b>
2.1. Contexte des actions menées	p. 21
2.2. Méthodologie	p. 22
2.3. Actions réalisées au niveau des ménages	p. 24
2.3.1. Situation et objectifs en matière de prévention des déchets ménagers à Bruxelles	p. 24
2.3.2. Susciter la réflexion par rapport aux besoins et au style de vie	p. 25
2.3.3. Réduire les déchets lors de l'achat	p. 26
2.3.3.1. Par la promotion des alternatives aux sacs de caisse jetables	p. 26
2.3.3.2. Par l'identification des produits «sans déchets»	p. 28
2.3.3.2.1. Citer les marques en partenariat avec les associations de consommateurs	p. 28
2.3.3.2.2. Agir sur les lieux de vente	p. 29
2.3.3.3. Par l'identification de produits sans déchets dangereux	p. 30
2.3.3.3.1. Les alternatives aux piles jetables	p. 30
2.3.3.3.2. Le geste «planète propre»	p. 30
2.3.4. Moins de gaspillage de papier avec l'autocollant	p. 31
2.3.5. Moins de gaspillage alimentaire	p. 32
2.3.6. Promouvoir la réutilisation	p. 33
2.3.6.1. La réparation en vue de la réutilisation	p. 33
2.3.6.2. Les dons et achats en seconde main	p. 34
2.3.7. Promouvoir le compostage décentralisé	p. 35
2.3.7.1. Les maîtres-composteurs et leurs activités	p. 35
2.3.7.2. La promotion du compostage à domicile	p. 37
2.3.7.3. Le vermicompostage	p. 38
2.3.7.4. Le compostage de quartier	p. 38

2.3.8.	Des outils d'information et de sensibilisation	p. 39
2.3.8.1.	Un journal trimestriel pour informer la population	p. 40
2.3.8.2.	La brochure «Achetez malin pour jeter moins» et sa déclinaison en folders thématiques	p. 40
2.3.8.3.	Le site internet «poubelle.org»	p. 41
2.3.8.4.	Des animateurs de proximité	p. 41
2.3.9.	Evaluation	p. 43
2.3.9.1.	Les projets pilotes	p. 43
2.3.9.1.1.	Quatre familles pilotes	p. 44
2.3.9.1.2.	Un immeuble pilote	p. 44
2.3.9.1.3.	Un quartier pilote	p. 44
2.3.9.2.	Les évaluations ponctuelles et le baromètre des déchets	p. 45
2.3.9.3.	Les sondages d'opinions et l'indice éco-comportement	p. 47
2.3.9.4.	Et globalement	p. 49
2.4.	Les actions réalisées au niveau des écoles	p. 50
2.4.1.	Situation et objectifs en matière de déchets dans les écoles à Bruxelles	p. 50
2.4.2.	La promotion du papier recyclé et autres fournitures écologiques	p. 52
2.4.2.1.	La rentrée scolaire écologique	p. 52
2.4.2.2.	La promotion du papier recyclé	p. 54
2.4.3.	La prévention des déchets d'emballage	p. 55
2.4.3.1.	Moins de déchets de boisson avec les fontaines à eau	p. 55
2.4.3.2.	Moins de déchets d'emballages avec la gourde et la boîte à tartines	p. 56
2.4.4.	La prévention des déchets de papier	p. 57
2.4.5.	Les outils	p. 57
2.4.5.1.	Pour les écoles et les professeurs	p. 57
2.4.5.1.1.	Education relative à l'environnement et appel à projets «MEDERE»	p. 57
2.4.5.1.2.	Réalisation et diffusion d'outils pédagogiques sur la prévention et la gestion des déchets	p. 58
2.4.6.	Evaluation	p. 60
2.5.	Actions volontaires réalisées au niveau des entreprises	p. 63
2.5.1.	Situation et objectifs	p. 63
2.5.2.	Actions spécifiques déchets	p. 64
2.5.2.1.	La circulaire pour l'éco-consommation et la gestion des déchets de bureau destinée aux administrations régionales	p. 64
2.5.2.2.	Les achats publics	p. 65
2.5.2.3.	La charte pour l'éco-consommation et la gestion des déchets de bureau	p. 65
2.5.2.4.	La «dématérialisation dans les bureaux» ou l'utilisation éco-performante des technologies de bureau	p. 66
2.5.3.	Un exemple d'action intégrée: le label «entreprise éco-dynamique»	p. 67
2.5.4.	Evaluation	
2.6.	Perspectives	p. 70

<b>TROISIEME PARTIE</b>	
<b>ACTIONS DE MUNICIPALITES ET DE REGIONS EUROPEENNES EN MATIERE DE PREVENTION</b>	<b>p. 71</b>
3.1. Moyens d'action des municipalités et régions européennes pour éviter la production de déchets	p. 73
3.1.1. Changement de priorité dans la politique européenne: des déchets aux ressources	p. 73
3.1.2. Les municipalités doivent maintenant s'occuper des modes de consommation et de production	p. 73
3.1.3. Possibilités d'actions pour les autorités locales et régionales	p. 74
3.1.3.1. Sensibiliser aux conséquences des modes de vie	p. 74
3.1.3.2. Soutenir les changements de mode de vie	p. 75
3.1.3.3. Encourager les changements de comportement de consommation	p. 75
3.1.3.4. Promouvoir des pratiques différentes de gestion des déchets	p. 77
3.2. Catalogue des bonnes pratiques municipales et régionales pour promouvoir la consommation durable, la prévention des déchets et le recyclage	p. 78
3.2.1. Sensibiliser aux conséquences des modes de vie	p. 78
3.2.1.1. L'empreinte écologique illustre l'impact des comportements individuels sur l'environnement global	p. 78
3.2.1.1.1. Londres: mesurer l'impact de la ville sur l'environnement	p. 79
3.2.1.1.2. Villes néerlandaises: comparaison entre municipalités	p. 80
3.2.1.2. Impliquer les citoyens dans les choix politiques et leur mise en oeuvre	p. 80
3.2.1.2.1. Les principaux acteurs et les enfants expriment leur point de vue à Milton-Keynes	p. 81
3.2.1.2.2. Des intermédiaires pour l'échange d'information avec les citoyens en Région flamande	p. 82
3.2.1.2.3. Gembloux, Oupeye et Havelange en Région wallonne impliquent les citoyens dans leur plan de prévention des déchets	p. 83
3.2.1.3. Sensibiliser le public grâce à des actions à grand retentissement	p. 85
3.2.1.3.1. Turin: exposition pour percevoir les déchets comme des ressources plutôt que comme des ordures	p. 86
3.2.1.3.2. «Charleroi propre et sans déchets»: un mois de sensibilisation à la prévention	p. 86
3.2.1.3.3. Province de Bergame: concours entre pouvoirs locaux et films sur la prévention des déchets	p. 88
3.2.2. Soutenir les changements de mode de vie	p. 89
3.2.2.1. Remettre en question les besoins des consommateurs et promouvoir la consommation immatérielle	p. 89
3.2.2.1.1. Vienne encourage le passage à la consommation immatérielle	p. 89
3.2.2.1.2. Nuremberg: ville sans déchets	p. 91
3.2.2.2. Encourager le remplacement des produits par des services	p. 93
3.2.2.2.1. Munich: lutter contre le gobelet jetable	p. 94
3.2.2.2.2. Nuremberg: prêt gratuit de vaisselle réutilisable aux particuliers	p. 95
3.2.2.2.3. Région des Marches: donner le choix entre la vaisselle réutilisable ou biodégradable dans les festivals et les foires	p. 96

3.2.2.2.4.	Catalogne: système communal de location et de lavage de vaisselle	p. 97
3.2.2.2.5.	Milton-Keynes: service de lavage de couches-culottes	p. 98
3.2.2.3.	Prendre des mesures en faveur de la dématérialisation	p. 99
3.2.2.3.1.	Dématérialiser les documents municipaux grâce aux TIC	p. 99
3.2.2.4.	Eduquer les enfants pour qu'ils deviennent de futurs consommateurs responsables	p. 100
3.2.2.4.1.	Hasselt: accords environnementaux volontaires entre l'administration municipale et les écoles	p. 101
3.2.2.4.2.	Comté de Hampshire: prévention des déchets dans les programmes scolaires	p. 103
3.2.2.4.3.	Province de Varèse: concours scolaire d'actions de prévention des déchets	p. 104
3.2.2.4.4.	Landeskreis Darmstadt-Dieburg: groupe de travail dans les écoles	p. 104
3.2.2.4.5.	Charleroi invite les élèves à signer la charte du Chevalier Vert	p. 105
3.2.2.4.6.	Bologne: campagne scolaire annuelle pour l'environnement	p. 106
3.2.2.4.7.	Pampelune: formation au compostage depuis 1982	p. 106
3.2.3.	Encourager les changements de comportement de consommation	p. 107
3.2.3.1.	Promouvoir les produits écologiques dans les magasins	p. 107
3.2.3.1.1.	Charleroi: partenariat avec les supermarchés pour l'étiquetage des produits limitant les déchets	p. 107
3.2.3.1.2.	Meudon & Mérignac: labels au triple message	p. 109
3.2.3.1.3.	Savigliano: Ecolabel du Re.Re. «Réduire et Recycler»	p. 109
3.2.3.1.4.	Eindhoven: l'achat écologique	p. 110
3.2.3.1.5.	Promouvoir les alternatives aux sacs plastiques jetables	p. 111
3.2.3.2.	Récompenser le choix de consommation durable	p. 112
3.2.3.2.1.	Rotterdam: projet NU	p. 112
3.2.3.3.	Suivre les progrès vers une consommation durable	p. 114
3.2.3.3.1.	Région flamande: le projet Ecolife	p. 115
3.2.3.3.2.	Barcelone: indicateurs de changement de comportements pour l'offre et la demande	p. 117
3.2.3.3.3.	Charleroi: le projet «Puzzle de la prévention»	p. 118
3.2.3.4.	Eduquer à utiliser de manière rationnelle	p. 119
3.2.3.4.1.	Kolding: utiliser les produits nettoyants avec modération	p. 121
3.2.3.4.2.	Bas-Rhin: 67 gestes pour l'environnement	p. 121
3.2.3.4.3.	Comté du Hampshire: «Trash Attack»	p. 121
3.2.3.4.4.	Malaga: les 10 commandements écologiques	p. 121
3.2.3.5.	Encourager la réparation et la réutilisation	p. 122
3.2.3.5.1.	Munich: guide, journée de la réparation et marché aux puces	p. 122
3.2.3.5.2.	Vienne: campagnes d'information et plate-forme d'échange sur Internet	p. 123
3.2.3.5.3.	Barcelone: récupération des bouteilles de champagne	p. 125
3.2.3.6.	Montrer l'exemple: les achats publics écologiques	p. 126
3.2.3.6.1.	Barcelone: une ville durable consomme de manière écologique	p. 126
3.2.3.6.2.	Kolding: un pionnier des marchés publics écologiques	p. 128

3.2.4.	Promouvoir différentes pratiques de la gestion des déchets	p. 130
3.2.4.1.	Encourager le compostage à domicile des déchets organiques	p. 130
3.2.4.1.1.	Subsides et démonstration à Milton-Keynes	p. 131
3.2.4.1.2.	Bristol: un projet pilote de compostage à domicile	p. 132
3.2.4.1.3.	Expérimentation pratique du compostage, un outil éducatif essentiel à Porto	p. 132
3.2.4.1.4.	Martellago, Santa Giustina in Cole et la Région Veneto: avantages fiscaux pour les citoyens et les communes	p. 134
3.2.4.1.5.	Province de Bergame: stopper la croissance des déchets grâce au compostage	p. 135
3.2.4.1.6.	Région des Marches: le compostage à domicile est plus rentable que les collectes sélectives	p. 136
3.2.4.1.7.	Haut-Rhin: une campagne de communication pour soutenir le compostage domestique	p. 136
3.2.4.1.8.	Anvers: les liens sociaux pour promouvoir le compostage	p. 137
3.2.4.1.9.	L'île d'Arousa: compostage domestique dans les maisons unifamiliales	p. 137
3.2.4.1.10.	Barcelone consacre des espaces publics au compostage	p. 138
3.2.4.2.	Réduire la demande des entreprises pour des matières premières vierges	p. 138
3.2.4.2.1.	Bâle: audits en matière de déchets et accords de coopération entre la ville et les entreprises	p. 138
3.2.4.2.2.	Nuremberg et Munich: service d'information aux ménages et aux entreprises en ce qui concerne les déchets	p. 139
3.2.4.2.3.	Helsinki: analyse du potentiel de prévention des entreprises	p. 141
3.2.4.3.	Trouver des débouchés pour les produits et matériaux recyclés des entreprises	p. 141
3.2.4.3.1.	London Remade - Développer des marchés pour les produits recyclés	p. 142
3.2.4.3.2.	Kalundborg - La symbiose industrielle réduit la consommation des ressources	p. 144
3.2.4.4.	Développer des partenariats avec le secteur de l'économie sociale	p. 145
3.2.4.4.1.	Strasbourg: ENVIE offre un service de traitement des déchets et contribue au développement social	p. 147
3.2.4.4.2.	Offenbach: GOAB - l'intégration a commencé par la réparation des réfrigérateurs	p. 148
3.2.4.4.3.	Turin: une ancienne entreprise municipale à vocation sociale	p. 150
3.2.4.4.4.	Région flamande: subsides pour les communes qui soutiennent les centres de recyclage des DEEE (kringloopcentra)	p. 151